

AVIS N° AV-2023-125

Événement	Offre publique d'achat obligatoire
Instrument(s) concerné(s)	SANLAM MAROC

- OBJET DE L'AVIS

Principales dispositions de l'offre publique d'achat obligatoire des titres de "SANLAM MAROC"

- REFERENCES

-Vu le Dahir portant loi n°26-03 du 21 avril 2004, modifié par la loi n°46-06, relatif aux offres publiques sur le marché boursier, et notamment son article 34 ;

-Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2208-19 du 29 Chaoual 1440 (03 juillet 2019), notamment son article 3.4.2;

-Vu la décision de recevabilité de l'AMMC concernant le projet de l'Offre Publique d'Achat Obligatoire sur les titres de "SANLAM MAROC" à l'initiative de "Sanlam Emerging Markets Proprietary Limited, Allianz Europe, Sanlam Allianz Africa et Sanlam Pan Africa Maroc" .

- MODALITES DE L'OPERATION

Emetteur	SANLAM MAROC
Acquéreur	Sanlam Pan Africa Maroc
Initiateur	Sanlam Emerging Markets Proprietary Limited, Allianz Europe, Sanlam Allianz Africa et Sanlam Pan Africa Maroc
Engagement de l'acquéreur	Ferme et irrévocable
Seuil de renonciation	Aucun seuil
Nombre d'Actions Droits	1.575.607
Prix par action droit	1320,00
Calendrier	Le calendrier sera fixé et publié ultérieurement.

- COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Pour tout complément d'information, la décision de recevabilité de l'AMMC est disponible sur le lien suivant :

[Cliquez ici](#)

